



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.brussels
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 23/01/2026

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

1) 09:20

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12617 - Monsieur Augustin Derumeaux :

permis d'urbanisme : réaménager la partie ouest du "Parc classé Titeca" : remise en état des cheminements existants qui entourent la propriété, modification de l'entrée principale et secondaire, construction d'un garage et d'un local de rangement attenant, création d'une zone de stationnement intégrée au parc et création de plantations complémentaires et préexistantes,
Drève de Dieleghem 79.

- zone de parc, zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) du Quartier du Laerdbeekbosch approuvé par A.R. du 03/04/1963 : espace vert privé;
- **application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés);**
- **Art. 175/15 - Projet soumis à RI au vu de l'Annexe B;**
- **application de l'art. 175/20 du COBAT : demande soumise à rapport d'incidences.**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien classé ou en cours de classement depuis max 2 ans).**

Enquête publique du 15/12/2025 au 13/01/2026.

2) 09:55

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.12605 - R. et N. ESTATE S.A. :

permis d'urbanisme : la régularisation de l'aménagement d'une terrasse sur la toiture plate au 1er étage en intérieur d'îlot, de la modification des châssis ainsi que la couleur de la grille en façade avant, l'agrandissement d'une baie en façade latérale et la régularisation de volumes couverts extérieurs en intérieur d'îlot,
Chaussée de Wemmel 159.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction).**

Enquête publique du 01/01/2026 au 15/01/2026.

3) 10:15

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12607 - Monsieur Nessim Belahcene :

permis d'urbanisme : l'aménagement de trois unités de logement, la construction d'une lucarne et l'aménagement d'une terrasse en façade arrière ainsi que la régularisation de la construction d'une annexe au rez-de-chaussée et des modifications en façade avant,

Rue Dupré 141.

- zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);**
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

Enquête publique du 01/01/2026 au 15/01/2026.

Le Président,

Eren Güven

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.

Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.brussels) dans le courant de la semaine qui suit la commission.